



## MANDATS DES COMITÉS DE L'ACCEC

### Congrès et finances

Ce comité plénier fait des recommandations au conseil d'administration:

#### 1. Congrès/AGA

- Planification du programme et du contenu du congrès/AGA.
- Choix de l'emplacement, des installations et de la date du congrès/AGA.
- Approbation du budget, du thème, du logo et des conférenciers.
- Révision fréquente des lignes directrices du congrès/AGA.

#### 2. Placements

- Révision des investissements de l'ACCEC et recommandations sur les stratégies de placements.

#### 3. Budget

- Développement et approbation du budget annuel de l'ACCEC, incluant l'ajustement éventuel des frais d'adhésion.
- Révisions fréquentes des budgets pour faire les redressements requis.

#### 4. Fonds de dotation

- Révision des activités du Fonds de dotation et recommandations en temps opportun.
- Révision des rapports du vérificateur, préalable à leur présentation à l'AGA.

#### 5. Personnel de l'ACCEC

- Recrutement, embauche et supervision du personnel de l'ACCEC.
- Révision annuelle du projet de Vision menant à l'action du directeur général.

## **Résolutions et questions politiques**

Le comité fait ses recommandations au conseil d'administration:

1. Développement, révision et recommandation aux membres, de résolutions se rapportant à l'éducation catholique au Canada.
2. Suivi des résolutions adoptées par les membres.
3. Élaboration annuelle d'une stratégie globale de relations avec le gouvernement et de sensibilisation politique.
4. Recommandations sur l'embauche d'une firme de relations politiques et révision de ses activités.
5. Recommandations au conseil sur les lois et les projets de loi qui peuvent avoir un impact sur l'éducation catholique au Canada.

## **Communications**

Ce comité fait des recommandations au conseil d'administration sur l'ensemble des stratégies de communication et les politiques:

1. Communication avec les conseils membres, les conseillers scolaires membres, la communauté catholique et le grand public.
2. Publication de communiqués, de messages électroniques et autres, création de logos et conception de site Internet.
3. Conception et mise en œuvre d'une stratégie globale de sensibilisation et d'appui à l'éducation catholique au Canada.
4. Supervision de la mise en œuvre des stratégies de communication de l'association, tel que précisé dans le projet de Vision menant à l'action.
5. Dans la mesure du possible, le représentant ou la représentante de l'AFOCSC fera partie du Comité des communications.